

info Châteaubernard

décembre 2014 - N° 2





IVA FORM
Cognac

OUVERT DE
8H45 À 20H30



SALLE DE REMISE EN FORME

05.45.83.27.67



COGNAC
L'échassier

*Pineau
Methode Traditionnelle
Vins Liqueurs*

Jacques Collin propriétaire viticulteur:

6 rue Bellevue 16100 Chateaubernard Fax - Tel : 05.45.32.04.93.

Communiqué de presse

Info 16 organise une journée d'information sur les jobs d'été et la mobilité internationale.
En présence de nombreux partenaires /stands :
Des offres d'emploi dans la région, en France et à l'étranger
Des recrutements en direct
Des agences intérimaires
Des ateliers CV et lettre de motivation
Des formations dans l'animation (bafa...)
Les programmes Européens, l'aide à la mobilité internationale
Le bénévolat
Le droit du travail
Des sites internet et de la documentation

Jobs d'été et Mobilité Internationale
Mercredi 18 mars 2015
De 13h30 à 17 heures

- De 14 h à 15h : Temps d'échange : « La mobilité Européenne et internationale »
par Mathieu BEGAUDEAU, référent Europe Direct au CIJ d'Angoulême.
Entrée libre (Groupes sur réservation)

- Lieu : Au Couvent des Récollets 4 salles et les galeries.

INFO 16 - Bureau Information Jeunesse
53 rue d'Angoulême - 16100 COGNAC - tél : 05.45.82.62.00 - Fax : 05.45.82.58.95
E-mail : info16cognac@wanadoo.fr
Site Jobs: <http://jobs.pourlesjeunes.com>
Site info 16 : www.info16cognac.fr

3	Édito
4	Urbanisme Voirie
6	Vie Associative
8	Vie Scolaire
11	Centre de loisirs
12	Arts, culture, spectacles
14	Agenda
15	Infos pratiques
18	Commémorations
19	Infos municipales
21	Chroniques
22	Espaces verts
24	Bien vivre à Châteaubernard
26	Le Castel

Photo couverture : Parc de la Mairie

Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves BRIAND
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Dépôt légal en cours
Numéro issn en cours

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.

Depuis quelques jours, nous détenons les clés de notre espace



festif et culturel. Le Castel devient le dernier né des bâtiments collectifs de notre commune. Conformément à nos engagements, sa vocation est de favoriser le dynamisme au sens large de Châteaubernard. Il permettra d'accueillir de nombreuses manifestations dont des chanteurs, acteurs, musiciens, comédiens, mais également les

associations ainsi que vos événements familiaux.

Durant toutes les étapes de la construction depuis l'élaboration des plans jusqu'au choix des matériaux utilisés, nous avons recherché la sobriété et l'efficacité du Castel. Il est pluridisciplinaire, multifonctionnel et modulable. Ces propriétés sont un gage de réussite durable quelqu'en soit l'usage.

Nous savons que l'ensemble des acteurs Castebernardins ont besoin d'un espace de cette nature. Les premières demandes de réservations témoignent d'un engouement sans ambiguïté.

La vie du Castel repose sur une programmation artistique. Celle-ci se base sur la complémentarité des événements en respectant un équilibre et en privilégiant la qualité.

Le Castel s'intègre au cœur d'un espace environnemental nouveau. Nous allons poursuivre l'aménagement des extérieurs en créant un parc comprenant 250 arbres, un terrain de jeux pour les enfants, un boulodrome et des sentiers de ballades.

Je tiens à vous informer que la réalisation de ce projet s'est effectuée sans dérive financière. La gestion rigoureuse du suivi de chantier permet les respects stricts des prévisions budgétaires et des délais de livraison.

Le Castel concrétise et symbolise notre démarche volontaire de dynamisme et de construction de l'avenir.

Le vendredi 16 janvier 2015, nous effectuerons l'inauguration officielle du Castel. A cette occasion vous êtes invités à la coupure du ruban à partir de 18h30. Nous avons l'honneur d'accueillir l'orchestre des forces aériennes de Bordeaux pour un concert d'ouverture à 20h30. Les places sont gratuites et à réserver en mairie.

Le samedi 17 janvier 2015, de 15 h à 18 h, nous vous ouvrons les portes du Castel pour des visites guidées. Nous clôturerons ce moment privilégié par le verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence lors de cet événement unique au sein de notre commune.

Ensemble partageons et cultivons

le BIEN VIVRE A CHATEAUBERNARD.

Pierre Yves BRIAND

Votre Maire

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Avenue Claude Boucher

Après une première étude en 2013 du projet d'embellissement de cette avenue face à l'usine VERALLIA, abandonnée en raison de son coût, Grand Cognac et nos Services Techniques ont travaillé de concertation à un nouveau projet. Celui-ci a été défini et arrêté lors d'une réunion le 7 novembre.

L'aménagement des 6 terres-pleins centraux se fera sur les mêmes espaces et selon les dimensions actuelles.

Les critères qui ont guidé les choix sont la limitation des coûts, et des interventions de maintenance, (2 passages par an) des plantes et

arbustes adaptés et rustiques, le respect de la sécurité.

Le pourtour de chaque terre plein est constitué de bordure-galets scellés dans le béton.

Les frais des fournitures et les travaux de préparation effectués par une entreprise privée sont pris en charge par moitié.

Pour la main d'œuvre d'implantation et des plantations chaque structure met à disposition 2 de ses agents.

Le coût d'investissement pour Châteaubernard (50%) est de 4500 €, environ hors main d'œuvre.

Les travaux devraient débuter à partir de Janvier 2015.



Nouvelle dénomination de voirie

Allée André ROCHET

Dans sa séance du 5 novembre le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité une nouvelle appellation de rue. Il s'agit de l'allée reliant la rue F. GUIONNET à la cité S. ALLENDE.

Mr ROCHET est né à Rochefort le 8 février 1900. Après une activité de transport national à Paris, il s'établit à Châteaubernard dans les années 30 et y exerce le métier de transporteur. Au début de la guerre 39/45 il est réquisitionné pour travailler à la construction des pistes de la base aérienne, où il s'implique dans la résistance anti-allemande. Il est arrêté à son domicile (actuelle Rue des Pierrières) le 12 février 1943 puis déporté au camp d'Orianenbourg - Sachsenhausen. Il en sera libéré le 4 mai 1945 par les troupes russes. A Châteaubernard, il a participé activement dans la vie de la commune s'est investi dans les associations, toujours prêt à rendre service. Il avait été élu au Conseil Municipal en 1947 et réélu jusqu'en 1971.



le nouveau cimetière

Le bloc technique

La première tranche de l'aménagement du nouveau cimetière est terminée. Elle représente la préparation du sol par le décaissement, l'implantation du bloc sanitaire et le mur de clôture en façade. Le bloc technique se



compose d'une partie « lavabos » et d'une partie « WC » aménagée pour personnes à mobilité réduite et d'une réserve.

La barrière coulissante et la porte de fermeture sont commandées. Dès réceptions, nous pourrons les faire poser.

La 2ème tranche sera réalisée pendant le premier semestre de 2015. Nous effectuons actuellement la phase de recherche d'entreprises. Elle consiste en l'aménagement du parking extérieur, et la création des premières cellules de 8 tombes.

Illuminations de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Châteaubernard a revêtu ses habits de lumière.



Deux semaines de préparation, 10 jours de montage et démontage sont nécessaires pour l'installation des 280 motifs lumineux sur notre commune. Par soucis d'économies d'énergie et par respect de l'environnement, ces décors seront actifs à partir du 4 décembre. Le démontage est prévu dès le 5 janvier.

Que d'innovations techniques depuis la mise au point par Edward Hibberd Johnson, en 1882 de la première guirlande électrique !

Depuis quelques années, les lampes à incandescence sont remplacées par des lampes à LED (Light-Emitting Diode), moins gourmandes en énergie et avec une durée de vie plus importante (80% d'économie d'énergie).

Pourquoi les décors restent-ils allumés toute la nuit ? Les réseaux électriques alimentent les motifs de Noël, il faudrait alors investir plus de 20 000 euro en plaçant une horloge par décor. La faible consommation électrique des motifs lumineux ne

justifie pas une telle dépense.

Par comparaison, lorsque la commune installait des motifs à lampes incandescentes, cela représentait la consommation électrique de 280 cafetières contre 30 aujourd'hui grâce aux nouvelles technologies.

Laissons la magie de Noël illuminer notre commune pour le plaisir de tous.



Vie associative



Viet vo dao

Bonjour, notre club de Viet vo dao est ouvert à tous le Mardi soir 18h25 à la salle des fêtes de Châteaubernard. Travail interne et externe .
Plus sur notre Site :
<http://vietvodaotl-cognac.com/>

Cyclisme

Un président comblé.

La fierté de ses jeunes sportifs par les bons résultats réalisés. Que des places sur les podiums ou juste au pied c'est maintenant la routine du Team Cycliste Châteaubernard. En plus, la cerise sur le gâteau avec deux titres de Champion de Charente en cyclo-cross pour Yanis Jobit en pupille première année et Damien Delomme



en senior qui récidive 7 ans après son titre de Junior et sur le même circuit de St Anjeau. La saison 2014 se termine que sur des bonnes notes. Le président est fier aussi de son professionnel Clément St Martin qui a réalisé lui aussi une très belle rentrée avec La Pomme Marseille13. Merci à tous et surtout à tous les bénévoles

Tir

Un champion à saluer : Maxime PAJOT jeune castelbernardin de 17 ans fait honneur à son club de ball trap et à sa ville : en 2013 médaille d'or en cadet garçon avec un score de 76/100 en fosse universelle, 5^{ème} au championnat de France et en 2014, médaille d'argent en junior garçon avec un score de 86/100 en fosse universelle. Toutes nos félicitations !

Contact : club Bois d'Ourliat CHERVES
0623726543
jm16.clement@gmail.com



Au club des aînés, cela bouge

Ce qui a eu lieu :

le traditionnel repas des aînés en présence de Mr Le Maire, ainsi qu'une exposition et vente de leurs travaux.

Le loto avec de nombreux lots.

Le goûter de Noël.

Le Marché de Noël avec un stand pour garnir le sapin de Noël : bougies décoratives, boules, cadeaux, etc...

Rejoignez nous le 8 Janvier 2015 pour la traditionnelle galette des rois.

Le 22 Janvier : repas d'hiver

Le 29 Janvier : loto

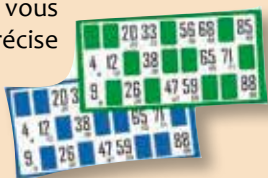
Le 26 Février : loto

Le 19 Mars : repas de Printemps

Le 26 Mars : Loto



Mme ESNAULT, Présidente, vous invite à rejoindre le club et précise que toutes les inscriptions sont les bienvenues.



Ouverture d'une antenne Secours Populaire

Depuis le 28 novembre 2014, le Secours Populaire est présent à Châteaubernard.

Rue Jean et Pierre Biennassis, dans la résidence Hameau des Meuniers - bâtiment D - entrée A1- (c'est le local où se trouvait l'ancienne crèche).

Les bénévoles assureront une permanence tous les vendredis de 14h à 16h.

L'antenne sera ouverte à tout le monde. Il y aura un vestiaire, et des aides alimentaires d'urgence seront accordées à partir du mois de décembre.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements.

Vous pouvez nous contacter au 05 45 95 26 84.



Vélo Verre

Les VELOS VERRE ont organisé, le 9 novembre, leur randonnée VTT et MARCHE au départ des Vauzelles à CHÂTEAUBERNARD.

Ils ont eu le plaisir et la surprise d'accueillir 490 VTT et 159 marcheurs.

Les participants se sont régalés sur les différents parcours :

- Les marcheurs sur les bords de la Charente, le vieux Cognac, la traversée du parc François 1er et le retour au complexe des Vauzelles.

- Les vététistes, en fonction de leur envie et de leur état de fraîcheur, ont pu savourer quelques belles descentes, un peu glissantes et de magnifiques côtes, pas plus sèches dans les Ballastières et Les Mullons.

Les retours des participants sont plus que satisfaisants : les 2 parcours des marcheurs ont été très appréciés et quant au parcours VTT, les vététistes occasionnels comme passionnés n'ont cessé de dire qu'ils s'étaient régalés et amusés...

A l'arrivée, un tirage au sort récompensait certains participants qui se voyaient remettre un lot selon la chance de chacun. Tous les participants ont repris des forces avec les saucisses grillées et le verre de l'amitié bien mérité.

Pour les VÉLOS VERRE, le contrat est rempli, ils ont partagé leur passion avec des passionnés ou pas du VTT.

Ils donnent rendez-vous à tous les randonneurs pédestres ou vététistes aux beaux jours : ils organisent leur randonnée de l'été le Dimanche 28 juin 2015 au départ de Saint Laurent de Cognac, en attendant de revenir en Novembre 2015 sur les terres Castelbernardines.

Vie scolaire

La semaine du goût



Restaurant d'application du Lycée-Hotelier de l'Amandier



Un Passeport pour la mémoire



Pourquoi ?

Pour inviter les jeunes à participer aux cérémonies commémoratives, les inciter à y assister durablement, leur faire comprendre le sens de ces cérémonies et l'importance du souvenir, tels sont les buts du « passeport pour la mémoire » que met en place le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Charente.

Grâce « au passeport pour la mémoire », nous avons travaillé avec les enseignants de notre commune pour informer et sensibiliser nos écoliers CM1 et CM2.

Au format d'un passeport, ce document nominatif comporte des informations sur des monuments nationaux, régionaux et départementaux.

C'est un vif succès. Ceux qui souhaitent obtenir ce passeport peuvent en faire la demande en mairie.

« document réalisé par la Mission interdépartementale Mémoire et communication Poitou-Charentes de l'ONACVG avec le soutien financier de Conseil général de la Charente.

Qu'est-ce que la semaine du goût chez nous ?

C'est

- Développer l'éducation et l'apprentissage du jeune consommateur

- Éduquer à la diversité et au plaisir des goûts et des saveurs en offrant des plats originaux :

Ex : pêche au thon, cabillaud sauce tomate vanillée, émincé de dinde au camembert et cake courgettes-chocolat

Mais aussi

- Informer sur les métiers de bouche

- Transmettre des savoir-faire

C'est une balade Gourmande des élèves CM1 et CM2 des Ecoles Jules Vallès et Pablo Picasso

de notre Commune.

Sous l'égide de la l'Association «Gourmets-Gourmands» en partenariat avec notre Commune, nos jeunes sont allés à la rencontre d'un Maître pâtissier Monsieur Danie HUE à Ruelle s/Touvre.

Ce dernier tout en nous souhaitant, la bienvenue nous a mis toute de suite dans l'ambiance, en nous faisant

déguster «un petit chou à la crème», puis les jeunes se sont livrés à la décoration d'un personnage en pâte sablée...

Puis direction le restaurant d'application du Lycée-Hôtelier de l'Amandier à St Yrieix,

Là, quelle surprise pour chacune et chacun, un menu réalisé et servi par jeunes élèves du Lycée, qui d'ailleurs a fait entrevoir de futures vocations et pourquoi pas de futurs Chefs...

Grand merci à tous, Mme Karine ROY Maire-Adjte, à Mrs LESCANNE et MENIER,

aux parents accompagnateurs, de nous avoir permis d'apporter un peu de rêve au travers du « Bien manger ».

Jean-Pierre Raffenaud



L'Europe à l'école

La Commission Municipale JEUNESSE-VIE SCOLAIRE et

le COMITÉ DE JUMELAGE de Châteaubernard s'unissent pour faire entrer l'Europe à Jules Vallès et Pablo Picasso.

Parmi toutes ses activités, le Comité de Jumelage met l'accent sur le développement de la citoyenneté européenne en remettant à chaque élève du CE2 au CM2 ainsi qu'aux enseignants des brochures pour devenir des citoyens européens actifs.

Le Comité de Jumelage met également l'accent sur la connaissance de l'autre et propose à tous les jeunes de Châteaubernard des séjours à Durbach sur les thèmes de : perfectionnement en allemand, apprentissage professionnel, en partenariat avec l'association de Jumelage de Durbach. Pour plus de renseignements contactez le Président du Comité de Jumelage au : 05 45 32 60 49



Jean MINOT
Président du Comité de Jumelage

Comité de jumelage de Châteaubernard - 2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
Mail : i-minot.cjchateaubernard@orange.fr



Ecole maternelle de la Combe des Dames

NAPS

A l'école Jules Vallès, durant les NAPS, on prépare activement le marché de Noël, où les parents d'élèves auront un stand. Les lundis, jeudis et vendredis, autour des animatrices, Isabelle et Corinne pour des bricolages et Bernadette pour la mosaïque, des parents viennent apporter leur aide pour que chaque enfant confectionne une jolie réalisation. C'est une belle réussite. Les enfants prennent soin de s'appliquer et motivent leurs parents pour venir les acheter au marché de Noël.



Pendant les vacances de la Toussaint

Pendant les vacances de la Toussaint, au centre de loisirs régnait une atmosphère de magie et de sorcellerie qui a laissé place à de grandes frayeurs... avec
« la cérémonie du couloir interdit »
« la décoration du bus hanté »
« le banquet des sorcières » et « la potion magique »
et bien d'autres activités magiques. L'école du sorcier a tout d'abord ouvert ses portes pour accueillir les élèves en première année. Les apprentis sorciers sont repartis avec leur diplôme qui leur permettra d'intégrer Poudlard



en seconde année.

Après la magie, les sorciers se sont transformés en fantôme, zombies, etc... pour fêter dignement halloween.

Un grand merci aux parents qui nous ont accueilli les mains chargées de bonbons plutôt que de recevoir un mauvais sort, sans oublier les établissements DS SMITH packaging et GARANDEAU pour leur accueil.



Arts, culture, spectacles

Chocolat littéraire

Compagnie Petit Théâtre
Mercredi 18 mars 2015 à 15h
à partir de 3 ans



une lecture appétissante !

Hiboux et chouettes

L'heure du conte
Mercredi 4 mars 2015 à 15h
à partir de 3 ans

hou...
hou...
hou...



Nouveaux horaires d'ouverture

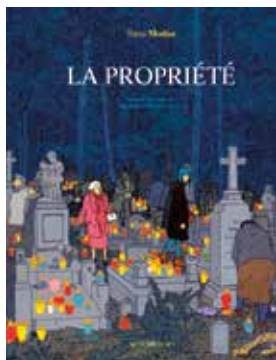
à partir du 1^{er} octobre

Mardi	16 h – 18 h
Mercredi	14 h – 18 h
Jeudi	16 h – 18 h
Vendredi	14 h – 19 h
Samedi	9h30 – 12 h30

Coups de cœur de l'équipe de la médiathèque

La propriété de Rutu Modan

Actes Sud 2013 (BD)



Après le décès de son fils, une vieille femme juive décide d'accompagner sa petite-fille Mica à Varsovie, en vue de récupérer une propriété familiale spoliée par les Nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Dès son arrivée, cette grand-mère, au caractère bien trempé, semble cacher des choses à sa petite-fille... Ce roman graphique à la ligne claire nous dévoile avec une certaine légèreté teintée d'humour, un

secret de famille et une émouvante histoire d'amour.

Monsieur Offenbach à la fête de Gilles Avisse

Didier jeunesse 2012 (CD)

Belle entreprise que de faire découvrir l'opéra-bouffe aux enfants ! Quoi de plus naturel lorsque l'on sait que ce genre mêle comédie, chant, danse et une gaieté sans pareil. Dans le répertoire du compositeur, Gilles Avisse a choisi des airs connus et moins connus, de La Vie parisienne à La Belle Hélène, parfaitement adaptés aux jeunes oreilles. Et puisqu'il s'agit surtout de les mettre en appétit, tous les morceaux tournent autour de la nourriture : La soupe aux choux, Tarte à la crème, le Trio du jambon de Bayonne. Irrésistible Offenbach, toujours aussi drôle et impertinent ! Une musique à écouter à tout âge !



ZOOM sur Images de sciences...

Dans le cadre de son partenariat avec l'Espace Mendès-France, jeudi 20 novembre, la Ville de Châteaubernard recevait Didier Moreau, directeur du centre de culture scientifique, technique et industrielle de Poitiers.

«Le climat change. Plus personne (ou presque) n'en doute. Quelles seront les conséquences de cette élévation des températures? La nature s'adaptera-elle? Et nous?»

A ces questions posées par l'assemblée, l'universitaire a tenté d'apporter sinon des réponses du moins des éléments de réflexion. Nous allons devoir changer d'habitudes, de modes de vie. Cependant rien ne sera possible sans une volonté politique forte. Il s'agit en effet de propulser les énergies de substitution au premier plan, de leur donner la place qu'elles méritent sans pour autant négliger le volet économique.

Pour cela, redonnons à la Recherche les moyens de ses objectifs et à la Science son lustre des Lumières...



Arts, culture, spectacles

Le Castel

Vendredi 16 janvier 2015 à 20h30

Réservation indispensable à la mairie de Châteaubernard à partir du 6 janvier, dans la limite des places disponibles à partir de 3 ans

Musique des Forces aériennes de Bordeaux



Dimanche 8 février 2015 à 17h30

Billetterie à Auchan Châteaubernard, Leclerc Cognac et sur le net via Ticketnet et Fnac - 30 € (debout)

Bénébar

Inspiré de faits réels

Samedi 21 février 2015 à 20h30

Réservation indispensable à la mairie de Châteaubernard à partir du 15 décembre 15 €

gratuit moins de 18 ans

Grand Chœur de l'Abbaye aux Dames

Musique à Buenos Aires



Dimanche 29 mars 2015 à 17h

Réservation indispensable et retrait des billets au conservatoire de Grand Cognac à partir du 16 février dans la limite des places disponibles

Concert d'orchestres d'harmonie

Conservatoires de Saintes et Grand-Cognac

Samedi 11 avril 2015 à 20h30

Billetterie à Auchan-Châteaubernard, Leclerc Cognac et sur le net via Ticketnet et Fnac - 35 €

Michel Boujenah

Ma vie rêvée



Dans les salles d'exposition

2 rue de la Commanderie 16100 Châteaubernard

Carlos Da Silva

peinture

du 10 au 19 février 2015



Pierre Jactat

peinture

du 10 au 19 mars 2015



Kate Hawkesford

Janet Reed



Jean Thatcher

peinture

du 24 mars au 2 avril 2015



Vendredi 20 mars 2015 à 20h30

5 €, réservation au 05 45 82 18 80

Théâtre des Borderies

Bisou, bisou de Pierre Sauvill

L'amour foot de Robert Lamoureux



Médiathèque de Châteaubernard - 2 Rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard

Téléphone : 05 45 32 76 76 - mediatheque-chateaubernard@wanadoo.fr

Toutes ces informations en détail sur www.ville-chateaubernard.fr

Activités Médiathèque : sans inscription



avec inscription



Tél. 05 45 32 76 76

Agenda

Janvier 2015

- J 1 Jour de l'an
L 5 Don du sang - 8h30-12h - Ancien hôpital de Cognac - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
M 6 Vœux au personnel municipal - Le Castel - 18h30 - Ville de Châteaubernard
Me 7 Permanence - Salle Jean-Tardif - 14h - CIDVAT
V 9 Galette du club - Salle Jean-Tardif - 18h - Association sportive des Verriers cyclotourisme
V 9 Galette des rois - Salle des fêtes - 18h - Sports loisirs Châteaubernard Football
S 10 Journée de cohésion Départementale - Salle Jean-Tardif - 10h-18h - Association des handicapés Physiques de la Charente
V 16 Inauguration du Castel - musique des forces aériennes de Bordeaux - le Castel - Ville de Châteaubernard
D 18 Vœux et Galette des rois - Salle Jean-Tardif - 15h - Team Cycliste Châteaubernard
Me 21 Vœux de M. le Maire - le Castel - 19h - Ville de Châteaubernard
J 22 Repas d'hiver des adhérents - Salle des fêtes - 12h - Club des aînés
V 23 Assemblée Générale - Salle Jean-Tardif - 20h30 - Comité de Jumelage
V 23 Galette des rois de l'OMS - Salle des fêtes - 19h30 - OMS
D 25 Repas dansant - Salle des fêtes - 12h00 - AEP
M 27 Assemblée Générale - Salle des fêtes - Amicale des retraités de l'usine St Gobain section de Cognac
V 30 Galette des rois - Salle Jean-Tardif - 20h - Les vélos verre

Février 2015

- L 2 Don du sang - 16h 20h - Salle des fêtes de Châteaubernard - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
Me 4 Permanence - Salle Jean-Tardif - 14h - CIDVAT
V 6 Assemblée Générale - Salle Jean-Tardif - 20h30 - La Gaule Cognaçaise
S 7 Osez l'osier - broyage - Jardins respectueux parking de la Trache - 14h à 17 h - Les Jardins respectueux
D 8 Concert Bénabar - Le Castel - 17h30 - Ville de Châteaubernard
M 10
J 19 Exposition de peinture Carlos DA SILVA - Salles d'exposition - Ville de Châteaubernard
V 20 Carnaval des écoles des Pierrières - Salle des fêtes + Plateau couvert - 15h - APE des écoles des Pierrières
Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - Châteaubernard humanitaire
S 21 Grand Chœur de l'Abbaye aux Dames, musique à Buenos Aires - le Castel - Ville de Châteaubernard

Mars 2015

- L 2 Don du sang - 8h30-12h - Ancien hôpital de Cognac - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
Me 4 Permanence - Salle Jean-Tardif - 14h - CIDVAT
D 8 Commémoration et Repas - Salle des fêtes - 12h - Amicale des anciens d'Indochine
D 8 Repas - Le Castel - 12h - FNACA
M 10
J 19 Exposition de peinture Pierre JACTAT - Salles d'exposition - Ville de Châteaubernard
V 13 Repas festif - Salle des fêtes (option Le Castel) - 20h - Sports loisirs Châteaubernard Football
S 14 Boum - Salle des fêtes - 14h à 18h - APE des écoles des Pierrières
D 15 Repas des Aînés - Le Castel - 12h - Ville de Châteaubernard
Me 18 Chocolat littéraire, lecture spectacle appétissante par André Loncin - Médiathèque - à partir de 3 ans - 15h - Ville de Châteaubernard
Me 18 Jobs d'été - Les Récollets - Cognac - 13h30 à 17h - Info 16
J 19 Repas de printemps des adhérents - Salle des fêtes - 12h - Club des aînés
V 20 Carnaval des écoles de la Combe des Dames - Quartier de la Combe des Dames
- APE des écoles de la Combe des Dames
V 20 Théâtre des Borderies - Le Castel - 20h30 - Troupe des Borderies
S 21 Repas de printemps - Salle des fêtes - 12h - Amicale des retraités de l'usine St Gobain section de Cognac
S 21 Soirée initiation Zumba - 17h pour les enfants - 20h pour les parents - APE des écoles de la Combe des Dames
D 22 Brevet Audax 100km - Salle Jean Tardif - 12h - Association sportive des Verriers cyclotourisme
D 22 Bourse aux vêtements - Plateau des Pierrières - Comité des fêtes
D 22 Stage de Tai Chi Chuan - Salle des fêtes - 9h à 19h - La fille de Jade
M 24 Exposition de peinture Kate HAWKESFORD, Janet REED et Jean THATCHER
J 2 Salles d'exposition - Ville de Châteaubernard
D 29 Rencontre d'orchestres Saintes Cognac - Le Castel - 15h - Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Grand Cognac
Élection départementale 2e tour

Infos pratiques

Nul n'est censé ignorer la loi

Est-il nécessaire de rappeler que « bien vivre à Châteaubernard » c'est aussi le respect des autres, des biens communaux et de la nature.

La remise en état suite à des dégradations, l'enlèvement d'ordures et le nettoyage coûtent à tous. Dans une période où chacun souhaite une stabilité des impôts, il est inconcevable d'assister à ces manques de civisme comme le montrent les photos.

Aussi la municipalité ne souhaite pas laisser faire et prendra les mesures qui s'imposent.



Infos Pratiques

Il est rappelé aux personnes habitant la commune et non encore inscrites sur les listes électorales qu'elles ont jusqu'au 31 décembre 2014 pour s'inscrire. Elles auront à fournir une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent (- de 3 mois). Elles pourront ainsi prendre part aux scrutins de 2015 : élections départementales des 22 et 29 mars 2015 et élections régionales de décembre 2015. Nous connaissons maintenant les dates des élections départementales 2015

Crèche halte-garderie 0/3 ans Souris vertes

Le multi-accueil peut accueillir 24 enfants tout au long de l'année (sauf aux vacances de Noël et 3 semaines l'été) de 7h30 à 18h30, en demi-journée ou journée continue (selon les disponibilités), l'accueil des enfants se fait après une période d'adaptation, la constitution du dossier administratif et une visite médicale. Pensez à vous inscrire (avant mi-mai) si vous avez besoin de place en journée (sur plusieurs jours) pour la fin de l'année 2015 afin que votre dossier soit étudié en commission (fin mai). L'équipe des Souris vertes vous attend :
1 place de la liberté, 16100 Châteaubernard
renseignements et inscription : 05 45 36 18 45

Hors de chez nous, sommes nous en sécurité ?

Dans nos activités journalières, sans le savoir, quand nous entrons dans un magasin, un hôtel, un restaurant, un hôpital, une maison de retraite, une salle de spectacle, une salle de sport, un établissement scolaire, nous pénétrons dans un **ERP** : Etablissement Recevant du Public.

Ils sont classés par type en fonction de l'activité qui y est donnée, et par catégorie en fonction des effectifs qui y sont présents.

La réglementation est draconienne dès lors qu'il s'agit d'un bâtiment « à sommeil »

L'ERP, pour notre sécurité, est soumis à un certain nombre de règles et de contrôles.

Qui contrôle ?

Le groupe de visite est composé de 3 ou 4 personnes, du pompier préventionniste, de la police, du maire ou de son représentant, de la DDT ex DDE, (Direction Départementale des Territoires pour les établissements nouvellement créés), en présence du responsable de l'établissement ou de son représentant.

Quand ont lieu ces contrôles ?

Tous les 2, 3 ou 5 ans suivant le type d'établissement ou à la mise en service d'un établissement nouvellement créé.

Comment ont lieu ces contrôles ?

la première opération consiste à se faire présenter par l'exploitant son **Registre de Sécurité** dans lequel sont consignées les vérifications, par des organismes habilités ou par des techniciens compétents, de : l'installation électrique des blocs de sécurité (Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité-BAES- indiquant les issues de secours) de l'éclairage de sécurité (qui produit de la lumière lors d'une coupure de courant) du système d'alarme (diffusant un message sonore et ou d'alerte demandant de rejoindre les issues de secours) des RIA (Robinetts d'Incendie Armé ou lance à incendie sous pression, permettant d'attaquer le feu avant l'arrivée des pompiers) du contrôle des extincteurs (différents suivant le type de feu) du contrôle du ou des circuits gaz (chauffage et appareils de cuisson) du contrôle du système de désenfumage (trappes à ouverture commandée placées en toiture) du contrôle des portes automatiques (donnant accès à l'extérieur du bâtiment) du contrôle de l'entretien des hottes aspirantes pour les restaurants du contrôle de formation de personnel aux différents moyens d'attaque d'un départ de feu et l'exercice d'évacuation du personnel, des clients, ou des résidents de l'établissement.

Tous ces contrôles doivent être réalisés tous les ans.

La visite de contrôle

Après présentation et consultation de ces documents, le groupe de visite procède à :

un repérage du plan d'intervention affiché à l'entrée et aux différents niveaux de l'établissement s'il y a

lieu et à l'identification des différents réseaux, gaz par exemple) un repérage des locaux présentant un risque de départ ou de propagation de sinistre un exercice d'alarme (déclenchement manuel sur boîtier dédié pour éventuellement tester la réactivité du personnel à porter secours) une coupure électrique (pour vérifier l'éclairage de sécurité) un exercice de désenfumage (par actionnement du déclencheur de système ou par production artificielle de fumées auprès des têtes de détection ou des détecteurs de fumées) un contrôle de la visibilité et de l'emplacement judicieux des extincteurs un contrôle de visibilité de tous les affichages et de la signalétique des secours un contrôle de la conformité et de la libre circulation des clients dans les allées de l'établissement un contrôle de la connaissance par le personnel des moyens de secours mis à sa disposition.

Le rapport de visite

A l'issue de ces différents contrôles et exercices, le groupe de visite rédige un rapport de visite des constats ou anomalies de fonctionnement des installations en enjoignant le responsable de l'établissement ou son représentant de bien vouloir faire procéder dans les plus délais aux corrections des dysfonctionnements. Il est alors rédigé des prescriptions.

Le suivi en sera assuré dans le temps, par le maire de la commune.

La sanction pourrait aller jusqu'à la fermeture provisoire de l'établissement en cas de défaut de sécurité majeur jusqu'à la remise en conformité des installations.

Il est parfois établi un échéancier de travaux dans le cas de travaux lourds à effectuer, échéancier validé et accepté par le maire de la commune.

Le suivi de l'échéancier ou de levées de prescriptions sera assuré dans le temps également par le maire.

La commission d'arrondissement

Périodiquement elle se réunit sous la présidence du sous-préfet ou de son représentant assisté du groupe de visite et statue sur les dossiers vus par le groupe de visite :

Continuité de l'activité sans prescription.

Continuité de l'activité avec prescriptions qui devront faire l'objet d'un suivi. Dans ce cas précis l'exploitant devra fournir au maire la preuve de la correction par la production d'une facture émanant d'un professionnel qualifié.

La commission départementale

Elle est réunie avec les mêmes intervenants mais statue, quant à elle, sur les demandes de Permis de Construire, les Demandes de Travaux et sur le contrôle des visites des établissements de 1^{ère} catégorie (effectifs au dessus de 1500 personnes).

Cette commission départementale est présidée par le Préfet ou son représentant.

En conclusion, toutes ces instances travaillent en veillant en permanence, à notre sécurité.

Règles relatives aux alarmes sonores

Article 1

Toute installation de dispositif d'alarme sonore audible de la voie publique, visant la protection des logements ou des locaux commerciaux est soumise à une déclaration préalable.

Article 2

La déclaration prévue à l'article 1 est obligatoire pour tout établissement ou logement situé sur la commune appelée à bénéficier d'un tel équipement. Elle est nominative et spécifique pour chaque local et ne peut faire l'objet de transferts systématiques en cas de changement de propriétaire, locataire ou gérant.

Article 3

Seuls les dispositifs d'alarme sonore audibles sur la voie publique, répondant aux prescriptions techniques et réglementaires en vigueur, peuvent être installés et utilisés par les personnes physiques ou morales. Il devront répondre aux caractéristiques techniques suivantes :

Le niveau acoustique du signal sonore ne doit pas excéder 105dB

La durée maximale de fonctionnement ne doit pas dépasser 3 minutes

L'alarme doit être couplée à un dispositif lumineux permettant de localiser les locaux protégés

Les signaux émis doivent être différents de ceux des services d'urgence

Il appartient au propriétaire d'effectuer les entretiens nécessaires au bon fonctionnement de son installation.

Article 4

En cas de déclenchements intempestifs et injustifiés, perturbant la tranquillité du voisinage, le déclarant engage sa responsabilité pénale. Il doit être indiqué aux services de police municipale le contact d'une personne à même d'intervenir rapidement sur le système en cas d'absence. Une copie de fiche de déclaration sera transmise au commissariat de police de Cognac pour toute intervention en dehors des heures d'ouverture de la police municipale de Châteaubernard.

Mon beau sapin...

Collecte municipale

Après les fêtes de NOËL, début janvier, les sapins se libèrent de leur parure et de leurs guirlandes. Votre municipalité a prévu une collecte réalisée par les services techniques de la ville le **Lundi 12 et Lundi 19 Janvier 2015 à partir de 14 heures.**

Les habitants qui n'auront pas la possibilité de diriger leurs sapins vers la déchetterie pourront les déposer sur leur trottoir.

Attention, pas de ramassage après 17 h.



Ils nous rejoignent

Coach en relation d'aide

Béttina Beaudouin 06 86 77 44 51

d-bettina@wanadoo.fr)

Orchestra - rue de l'anisserie - 05 45 83 44 35

Blackstore - rue de l'anisserie - 05 45 80 04 30

Kinésithérapeute

François Giraudeau - 8 rue des hêtres - 05 45 82 15 13

Commémorations

8 Novembre 2014



Il reste inoubliable. Il permet de lutter contre l'oubli et nous rappelle notre devoir de lutte contre les germes de violences sources de ces gestes irréversibles et impardonnables.

Cette stèle a été élevée à la mémoire de Sandie, Evelyne et Gérard, elle sera pour les familles, pour chacun d'entre nous, pour nos descendants, le souvenir de cette tragique journée et le rappel à lutter au quotidien contre la violence.

Discours de M. le Maire lors de la cérémonie.

Message de solidarité de M. le Maire

« Mesdames et messieurs »

Le 8 novembre 2008, l'impensable prenait le pas sur la réalité. Trois personnes perdaient brutalement et sauvagement la vie.

Depuis ce jour, les vies de ces trois familles sont brisées.

Nous gardons toujours en mémoire le souvenir de :

Sandie BOUILLAUD

Evelyne LEROUX

Gérard NADAU

En cet instant solennel, je renouvelle, au nom du conseil municipal et de toute la population notre profonde compassion à l'égard des familles et des proches des trois personnes qui ont perdu la vie.

Aujourd'hui, le courage, le temps qui passe et les mots peuvent être des piliers auxquels chacun peut se raccrocher et trouver les raisons de se reconstruire.

Un souvenir est un élément de mémoire individuel.



11 Novembre 2014



La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'une assistance nombreuse parmi laquelle beaucoup d'enfants des écoles de Châteaubernard.

Au-delà de la cérémonie militaire du souvenir, les enfants ont participé en qualité de relais de la mémoire et du souvenir.

Face au monument aux morts, érigé pour commémorer et honorer les soldats et les personnes tuées ou disparues par des faits de guerre, les enfants entouraient un arbre symbole de la vie, de l'espérance et de la paix.

A côté de l'hymne national, résonnait l'hymne Européen symbole de l'Union Européenne mais aussi de l'Europe au sens large. Le poème l'Ode à la joie exprime l'idéal de Fraternité que Schiller avait pour la race humaine.

Suite à la lecture du message du secrétaire d'Etat, symbole du deuil, du souvenir, mais aussi de l'espérance d'une nation ; les enfants lisaient un poème de Didier VENTURINI « La lettre » poème d'une grande espérance dans cette période de souffrance.

Une véritable cérémonie intergénérationnelle où chacun doit être un anneau de cette grande chaîne de la mémoire.

N'oublions pas, 100 ans après, des conflits éclatent encore en Europe...



Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil municipal du 7 octobre 2014

- Avenante le marché relatif à la construction de l'espace festif et culturel
- Dénomme l'espace festif et culturel : Le Castel
- Vote le montant de l'aide aux voyages scolaires au profit des collégiens et lycéens Castelbernardins
- Attribue des subventions associatives
- Fixe les tarifs de vente d'espaces publicitaires sur le site et le journal municipal
- Accepte la prise en charge d'une formation d'approfondissement au B.A.F.A. pour un agent municipal
- Prend connaissance des nouveaux horaires d'ouverture au public de la médiathèque
- Prend connaissance des rapports d'activité 2013 de l'assainissement et de l'eau potable
- Prend connaissance du rapport d'activité 2013 de Grand Cognac
- Prend connaissance des grands projets de grand Cognac.

Conseil municipal du 5 novembre 2014

- Avenante le marché relatif à la construction de l'Espace Festif et Culturel
- Dénomme l'allée reliant la rue , allée André ROCHET
- Autorise M. le Maire à signer une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à Grand Cognac pour des aménagements hydrauliques dans le cadre du projet du pôle sportif et ludique des Vauzelles
- Autorise M. le Maire à confier l'or-

ganisation d'une enquête publique à M. le Préfet du département pour l'étude d'impact du projet du pôle sportif et ludique des Vauzelles

- Avenante le marché relatif à l'agrandissement du cimetière
- Émet un avis favorable au rapport et conclusions du commissaire enquêteur sur la restructuration du stade de football Claude Boué
- Désigne un élu relais de Calitom au sein du conseil Municipal
- Acquiert la parcelle cadastrée AV 745 (rue Edmond Camus)
- Attribue des subventions associatives
- Émet un avis favorable à la motion proposée par calitom.

Conseil Municipal du 2 décembre 2014

- Avenante le marché relatif à la construction de l'Espace Festif et Culturel
- Vote les tarifs des services municipaux au titre de l'année 2015
- Autorise M. le Maire à signer une convention constitutive d'un groupement de commande avec la ville de Cognac dans le cadre de la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial
- Adopte le règlement intérieur des centres de loisirs

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

État civil

*Félicitations pour cet
heureux événement*

Naissances

Margaux BOISSIER,

le 27 septembre 2014 à Châteaubernard

Marc-Antoine MALZAT

le 17 octobre 2014 à Châteaubernard

Décès

Robert DÉSUCHÉ,

le 21 Octobre 2014, à l'âge de 83 ans

Patrick DEFRÉVAL,

le 21 Octobre 2014, à l'âge de 57 ans

Renée ALCIATRE,

le 23 Octobre 2014, à l'âge de 95 ans

Bernard RABAT,

le 30 Octobre 2014, à l'âge de 62 ans

Fabrice ARBIOS,

le 3 Novembre 2014, à l'âge de 40 ans

André FAURE,

le 10 Novembre 2014, à l'âge de 83 ans

Sabine SICAUD épouse GUILBAUD,

le 11 Novembre 2014, à l'âge de

*Nos sincères condoléances
aux familles*

Retrouvez toutes les délibérations sur le site
<http://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2014/>

**Tout a changé.
Ou presque.**

Venez découvrir votre nouvelle concession.



Das Auto.

ZAC de Bellevue - 16100 Châteaubernard
05 45 82 44 33

**Vous souhaitez être partenaire du
journal municipal
contactez :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr**

Pineau des Charentes & Cognac

1er Cru Grande Champagne

**Une bouteille
offerte**

Sur présentation
de ce bon une
bouteille de vin de
Pays Charentais
vous sera remise
pour un montant
d'achat minimum
de 50 euros.
Offre valable du
20/12/2014 au
15/02/2015



Sylvie et Cédric Dagnaud

Propriétaires récoltants

3, impasse de l'alambic 16100 CHATEAUBERNARD

Chroniques

Opposition

Propos libres qui n'engagent que leurs auteurs.

Majorité

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Chers Amis,

Historiquement les conseils municipaux ont été des lieux où le débat prenait souvent une tournure « virile », allant parfois jusqu'à l'affrontement et à l'invective. A l'heure du « politiquement correct » qui a raboté et lissé comportements et expressions dans le sens d'un certain consensus, ces moeurs sont d'un autre temps, même s'il se produit encore, ça et là, quelques accès de fièvre qui font les délices des écotiers et de quelques uns de leurs lecteurs. Mais à Chateaubernard, aujourd'hui encore, dans le conseil municipal des comportements traduisent une volonté dominatrice des élus de la Majorité, enveloppée d'ironie, de ricanements, de sourires narquois, d'agressivité, de refus de débattre, de confiscation de la parole...

Le conseil municipal n'est plus un lieu de débat, mais une simple chambre d'enregistrement des décisions prises par la Majorité lors de ses réunions de liste hors conseil et unilatérales. Le règlement intérieur a été instauré pour éviter autant que possible les questions de l'Opposition. Un règlement qui empêche toute sur-argumentation ou toute question supplémentaire. Une forme de confiscation de la parole.

Même si on ne nous passe jamais le micro en conseil, nous profitons de cette chronique légale pour vous informer qu'après la salle surdimensionnée (le Castel) de Chateaubernard, voilà celle de Cherves-Richemont et bientôt peut-être celle de Boutiers. Comme pour le complexe nautique, on nage en plein désordre et dans le manque de coordination de la communauté de communes de Cognac (CDC).

Aujourd'hui le développement local ne peut passer par le gaspillage de l'argent public avec l'alibi du pseudo culturel, évidemment, certains s'en frottent les mains. Comment rentabiliser tous ces équipements ?

les élus de la Majorité de Chateaubernard essayaient de se rassurer en espérant que Cherves n'irait pas au bout de son projet, c'était sans compter sur le manque de cohésion de la CDC à laquelle ils participent sans grand résultat. Dommage !

Lors d'un dernier conseil municipal, nous avons une nouvelle fois alerté sur les poussières, le bruit, le risque réel des silos à grains du Fief du roy et sur la dangerosité de leur emplacement, alerte qui a été aussitôt minimisée par différents responsables et d'autres irresponsables. La Presse a relayé notre inquiétude, qui s'est malheureusement confirmée quelques jours après, par un incendie fort heureusement sans victime, mais véritable signal d'alarme dont tous les décideurs devront tenir compte pour l'avenir de la zone.

En cette fin d'année 2014, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes et beaucoup de bonheur pour 2015

Bien cordialement à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Armelle GAUVAIN

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire élu de Chateaubernard
Logis Princes 48 rue des Vauzelles
16100 CHATEAUBERNARD
Tél : 05.45.32.06.47.

Nous faisons un vœu pour l'année 2015 : nous souhaitons que l'engagement des élus de l'opposition soit sincère.

En effet, il devient inacceptable de lire et d'entendre des contre-vérités voire des propos volontairement douteux.

Nous savons que la vérité mobilise peu et n'appelle pas de commentaires tortueux. Les paroles et textes sans fin et sans sens révèlent un état d'esprit voulant délibérément déformer la réalité.

« Seul celui qui n'a rien à dire se noie dans ses paroles. »

Nous tenons à affirmer que la démagogie est une méthode manipulatrice de l'opinion.

Avant d'apporter du crédit à certains propos, nous vous invitons à vérifier par vous-même les données et les chiffres au plus près de la source.

Soyons acteurs de nos pensées et ne laissons pas quelques éléments ou quelques individus déformer notre jugement.

Dans quelques jours, chacun d'entre nous va pouvoir découvrir le Castel : le pôle festif et culturel.

Préalablement, nous souhaitons vous fournir quelques informations.

Oui, en 2014, Le Castel coûte 4 100 000 euros hors taxes conformément aux engagements et au cahier des charges initiaux.

Contrairement à une certaine époque, nous ne dépensons pas de l'argent dans des études préliminaires pour au final ne rien engager par peur, par immobilisme ou par manque de vision. Non, nous, nous construisons l'avenir.

Comme vous pouvez le constater lors du vote du budget, les recettes de la commune (base 2013) sont de 5 420 000 euros. Nous vous rappelons, que la loi interdit à une collectivité de faire rémunérer son épargne contrairement à ce que peut faire une famille.

Alors que penser de ceux qui vous parlent d'épargner comme un bon père de famille ?

Pour réaliser l'ensemble des investissements de la commune (voirie, rénovation du patrimoine, le Castel, ...) un prêt de 2 000 000 euros a été contracté. Les charges de remboursement sont de 200 000 euros par an. Cela représente un ratio d'endettement de 3,70 % soit moins de 4 euros 50 cts par habitant.

Quelle commune, quelle entreprise ou quelle famille en phase d'investissement détient un taux aussi bas d'endettement ?

Notre commune bénéficie d'un territoire riche en entreprises. Nous pouvons remercier quelques personnes qui grâce à leur vision de l'avenir ont su prendre des décisions courageuses. Notre responsabilité est d'investir dans nos infrastructures afin de conserver notre attrait notamment celui des entreprises. Ces dernières contribuent fortement aux recettes fiscales de Chateaubernard et, par conséquent, au maintien d'une imposition très faible des ménages.

N'ayons pas peur des critiques stériles ayant pour seul objectif la sinistrose. L'opposition systématique ou l'abstention créent l'inertie et la paralysie.

Il est de notre devoir de construire aujourd'hui les infrastructures nécessaires pour demain.

Chateaubernard bénéficie d'une qualité de vie appréciée et appréciable.

Conservons là.

Cultivons nos forces et agissons pour le bien de tous.

L'équipe municipale de la majorité vous invite à profiter pleinement du Castel et de tous les autres services proposés sur notre commune (médiathèque, centre de loisirs, salles d'exposition, manifestations diverses, etc...).

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé ainsi que la réalisation de vos souhaits pour cette nouvelle année 2015.

Comptez sur notre engagement pour agir au quotidien dans le sens de l'intérêt général sans démagogie et sans manipulation.

Agissons pour LE BIEN VIVRE À CHATEAUBERNARD

L'équipe de la majorité.

Espaces verts

La chasse aux papillons



Dans le cadre de la charte « Terre Saine » qui définit les règles de réduction d'utilisation des pesticides, la commune a choisi d'adhérer à la démarche et donc de respecter un plan d'entretien des espaces publics.

Les résultats sont concrétisés par l'attribution de un, deux ou trois « papillons » en fonction des critères de la charte.

Châteaubernard a déjà obtenu un papillon (voir *Castel Gazette de juin 2014*) et présente sa candidature pour un deuxième.

Pour cela la collectivité doit, en plus, respecter les engagements suivants :

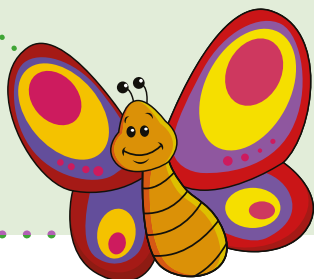
- Continuer la mise en œuvre du plan d'entretien. Il s'agit d'une cartographie complète de la commune répertoriant tous les espaces et voiries qui sont, par exemple pour le désherbage chimique classés en trois catégories : zones non traitées (ZNT) où le risque de pollution est élevé si proximité d'un point d'eau, zones à risques élevés si risques de ruissellements importants, surfaces à risques réduits qui sont des terres végétales ou des sols plus perméables.
- Sur les 28 hectares entretenus 5% sont des ZNT ; 25% sont à risques élevés ; 70% à risques faibles.

L'état de la surface de la voirie donne les conditions d'entretien selon 3 catégories (plus ou moins dégradée).

Lors de l'établissement du plan la FREDON (1) a noté que globalement les surfaces entretenues sont dans un bon état.

- Former tous les agents concernés à l'utilisation des pesticides. Former la moitié des agents sur les techniques alternatives.
- Informer les particuliers des alternatives à utiliser et les sensibiliser au jardinage sans pesticides.
- Diffuser une synthèse du bilan annuel.

(1) FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles L'état de la surface de la voirie donne les conditions d'entretien selon 3 catégories (plus ou moins dégradée).



La gestion différenciée des espaces verts

- Gestion réfléchie des espaces
- Pas d'utilisation des désherbants chimiques
- Ne pas éradiquer systématiquement la végétation, mais la contrôler.

Ces objectifs nécessitent une différenciation des espaces où les actions seront raisonnées. La cartographie de la commune établie par la FREDON définit 3 niveaux de gestion des Espaces Verts selon les risques et les besoins.

► Niveau 1 : zones d'entretien intensif.

Les passages sont réguliers (tontes, binages ...), des efforts sont fait pour le fleurissement et la propreté, les feuilles sont ramassées.

Ces zones concernent par exemple le parc de la Mairie, la place de l'église, le cimetière, les massifs fleuris, le terrain de football, etc... Elles représentent **2 ha 32 soit 8 %** de la surface.

► Niveau 2 : zones d'entretien intermédiaire.

L'entretien y est aussi régulier mais moins soutenu. La fréquence des tontes et les interventions humaines sont moindres. La flore est spontanée, la propreté (pas de déchets ou de feuilles) est maintenue en fonction de la fréquentation du site. Les feuilles peuvent être broyées.

Ces espaces sont par exemple : les lotissements, les résidences, les espaces de jeux, (place





de l'échassier) le parc du Castel, l'avenue Général De Gaulle l'avenue Claude Boucher, le club house du foot, parcs des écoles, les ronds-points, certains espaces verts de lotissements, les ZI et ZC ...

Leur surface est de **16 ha 54 soit 59 %**.



► Niveau 3 : zones d'entretien **extensif**.

C'est une gestion « raisonnée » plus rurale. L'entretien y est modéré, mais doit préserver la sécurité des usagers. Fauche ou tonte 1 ou 2 fois par an, taille modérée des végétaux, enherbement naturel. On favorise la biodiversité et les végétaux champêtres. Ce sont des zones refuges. Mais les espèces envahissantes sont contrôlées.

Elles concernent les bassins d'orages, les accotements bords des routes, prairies diverses et chemins ...

La surface est de **9 ha 24 soit 33 %**.



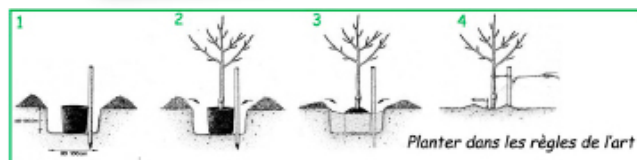
L'œil du jardinier

Castelbernardines et Castelbernardins, vous connaissez peut être l'expression : «à la sainte Catherine tout bois prend racine !». Donc voici le meilleur moment pour faire vos plantations (arbres, arbres fruitiers, arbustes, rosiers, vivaces), pour que l'enracinement soit le meilleur. N'oubliez pas si vous plantez des végétaux à racines nues, taillez les racines abîmées ainsi que deux tiers des branches et tuteurez-les.

Egalement, c'est le moment de réaliser vos plantations de bulbes à floraison printanière (tulipe, crocus, narcisse, ail, fritilaire, lys, jacinthe, muscari, camassia). Elles seront plantées dans un trou de deux fois la hauteur du bulbe. Evitez les sols trop frais au risque de voir vos bulbes pourrir.

Ensuite côté entretien du jardin, vous pouvez commencer à tailler légèrement vos arbustes pour leur redonner une belle silhouette. Sauf vos arbustes qui fleurissent l'hiver comme les mimosas, cognassier, mahonias, hamamélis, laurier tin). Puis pour vos plantes vivaces à souche (aster, phlox, gaura, rudbeckia, géranium vivace), divisez les en deux ou quatre à l'aide d'une pelle bêche d'un geste sec, replantez les dans les jours qui suivent. Coté gazon vous pouvez effectuer une tonte assez haute pour ramasser efficacement vos feuilles afin d'éviter qu'elles déclarent certaine maladie cryptogamique en pourrissant. Vous pouvez mettre la tonte avec les feuilles dans vos composteurs. Si vous souhaitez créer ou refaire une pelouse, il est conseillé de travailler la terre en novembre. Cela va permettre à votre sol de respirer pendant tout l'hiver et, ainsi, au printemps, l'enracinement de vos gazons sera meilleur.

Bon jardinage à toutes et tous.



Bien vivre à Châteaubernard

Marché de Noël

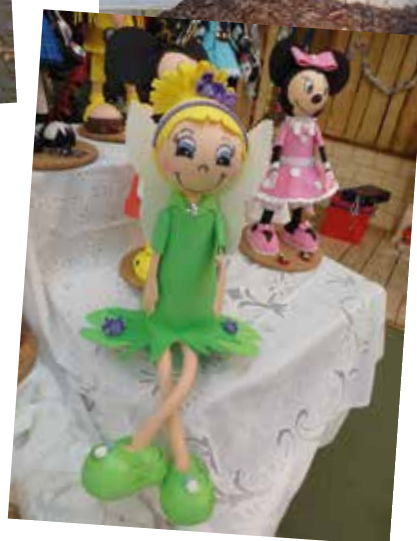
" Plus de 1000 visiteurs "

" 70 stands "

" Quel talent ! "

Bien vivre à Châteaubernard

" Le plaisir des petits et des grands "



Merci à tous les exposants
Merci au comité des fêtes pour la restauration
Merci à tous les bénévoles et élus pour leur participation
Merci aux services techniques

" Produits locaux "



" A l'année prochaine "



Le Castel



Le compte à rebours a commencé...

Dans moins d'un mois, le Castel larguera les amarres. Sous l'œil vigilant de l'architecte Maria Godlewska, les derniers entrepreneurs présents sur le chantier mettent les bouchées doubles pour livrer en temps et heure le bâtiment attendu.

Dès janvier, le Castel rejoindra le sillage tracé par le vaisseau amiral « Médiathèque ». Leur mission à tous deux : porter de concert, haut et loin, le gai pavillon de la culture et de la convivialité !



charpente métallique - DL Atlantique PERIGNY 17



Electricité - Brunet Cognac 16



Bardage Sté RAIMOND - St Julien de Concelles 44



Gradin - Master Industrie La Verrie 85



Peinture - Fontanillas Cognac 16



Parquet VTI Argenton les Vallées 79



Menuiserie intérieure - Bernard MOREAU-Angoulême 16



Architecte et M le Maire

Toutes les étapes de la construction en détail sur : www.ville-chateaubernard.fr

Mercredi 14 janvier 19h00

Accueil des associations, visite guidée, verre de l'amitié.

Jeudi 15 janvier 19h00

Accueil des entreprises, visite guidée, verre de l'amitié.

Vendredi 16 janvier à partir de 18h30*

Accueil des invités

Inauguration officielle avec coupure du ruban en présence de Mr. Le sous-préfet et de Mme. l'architecte

Visite libre

Buffet dînatoire

20h30 concert gratuit*

Concert de la musique des Forces Aériennes de Bordeaux. L'orchestre diffuse la culture propre aux musiques d'harmonie: oeuvres originales, transcriptions classiques, adaptations modernes (musiques de films, musiques jazz et de variétés). Dirigées par deux chefs, elle compte une soixantaine de musiciens issus de conservatoires nationaux ou régionaux.

Cette formation représente l'Armée de l'air dans les manifestations culturelles en participant à des concerts de gala aux côtés d'artistes civils ponctuellement invités. Composée de 65 musiciens, la Musique des Forces Aériennes participe, au même titre que la Musique de l'air, au rayonnement de l'armée de l'air, en prenant part à des cérémonies militaires et autres manifestations culturelles. Elle participe notamment, et avec succès, à des festivals nationaux ou internationaux de musique militaire. C'est le commandant Patrice Auneau qui dirige la formation depuis 2005.



Samedi 17 janvier 15h à 18h

Ouvertures des portes à tous

Visites guidées

Verre de l'amitié

Mercredi 21 janvier 19h

Vœux du Maire

***Invitations à retirer au secrétariat de la mairie dans la limite de la capacité du Castel.**





N° Vert 0 800 500 429

CALENDRIER DE COLLECTE 2015

des sacs noirs et des sacs jaunes

DÉCALAGE DÙ AUX JOURS FÉRIÉS						
Jour d l'an 2015 (n°01, semaine impaire)	Jour de collecte habituel	L 29 Déc	M 30 Déc	M 31 Déc	J 1 Jan Férié Pas de collecte	V 2 Jan
	Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 29 Déc	M 30 Déc	M 34 Déc	V 2 Jan	S 3 Jan
Lundi de Pâques (n°15, semaine impaire)	Jour de collecte habituel	L 6 Avril Férié Pas de collecte	M 7 Avril	M 8 Avril	J 9 Avril	V 10 Avril
	Jour de collecte effectif au vu du jour férié	M 7 Avril	M 8 Avril	J 9 Avril	V 10 Avril	S 11 Avril